



LE RENDEZ-VOUS DE L'APPA

Février

SOMMAIRE

- 01.** Seconde édition du diplôme Santé Environnementale en Milieu Intérieur en mode inter-universitaire.
- 02.** Publications de nouveaux textes réglementaires ces dernières semaines en lien avec la qualité de l'air.
- 03.** Colloque « Agir sur mon territoire pour la qualité de l'air dans et autour des écoles » - Les replays sont disponibles
- 04.** Nouvelle campagne pour faire face aux risques liés aux chauffages à combustion en période de précarité énergétique
- 05.** Appel à projets de recherche "Impacts" ADEME

Seconde édition du diplôme Santé Environnementale en Milieu Intérieur en mode inter-universitaire



Après une première édition exclusivement en distanciel, le diplôme inter-universitaire (Lille/Marseille) a fait sa rentrée ce **23 Janvier**. Les deux premiers jours, en présentiel, ont permis de se rencontrer, d'échanger et de partager. Cette formation se découpe en quatre semaines : la première semaine d'enseignement (janvier) a trait aux bases de la démarche de conseil habitat-santé, la seconde (mars) aux principaux aéro-contaminants, la troisième (avril) concerne les maladies en relation avec ces expositions, enfin la dernière (mai) à la gestion réglementaire et administrative de ces problématiques.

Bon courage à tous les étudiants !

Envie d'en savoir plus ?

Publications de nouveaux textes réglementaires ces dernières semaines en lien avec la qualité de l'air

L'arrêté sur le **Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)** pour la période 2022-2025 a été publié le **16 Décembre 2022**. Il définit la stratégie de l'État vis-à-vis de la qualité de l'air dans différents secteurs (industrie, transport, résidentiel-tertiaire et agriculture).

Le décret du 23 Décembre 2022 à destination des collectivités locales, services de l'Etat, usagers de la route, entreprises publiques et privées précise les conditions de l'instauration d'une **Zone à Faibles Emissions mobilité** pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants afin d'améliorer la qualité de l'air.

Le décret du 26 Décembre 2022 à destination des professionnels du secteur agricole et de l'Etat définit des **trajectoires annuelles de réduction des émissions de protoxyde d'azote et d'ammoniac du secteur agricole** pour atteindre l'objectif de réduction des émissions en 2030 par rapport à 2015 de respectivement 13% et 15%.

Le décret du 27 Décembre 2022 à destination des propriétaires ou exploitants de certains Etablissements Recevant du Public (ERP) publics ou privés et des organismes accrédités réalisant les mesures de la qualité de l'air intérieur dans les ERP définit **les évolutions de la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur**.

Pour retrouver les textes de cette sélection :

- <https://www.ecologie.gouv.fr/plan-national-reduction-des-emissions-polluants-atmospheriques-prepa-periode-2022-2025>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046793415>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046806990>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046829320>

**COLLOQUE "AGIR SUR MON TERRITOIRE POUR LA QUALITE DE
L'AIR DANS ET AUTOUR DES ECOLES"**

Les replays sont disponibles !

Vous souhaitez voir ou revoir les présentations des intervenants du colloque à destination des collectivités ?

L'APPA a dédié **une page internet** aux ressources de l'événement pour rendre accessible les supports et conserver une trace de cet événement intéressant et enrichissant.



LUTTONS CONTRE LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Nouvelle campagne pour faire face aux risques liés aux chauffages à combustion en période de précarité énergétique

Cet hiver est marqué par l'augmentation du prix de l'énergie, et en conséquence par une recrudescence des cas de **précarité énergétique**. Cette situation peut favoriser des conduites dangereuses pour se chauffer entraînant un **risque accru d'exposition au monoxyde de carbone**. Bois de mauvaise qualité, chauffage d'appoint au pétrole, braséro ou encore utilisation de groupes électrogènes à l'intérieur sont autant de pratiques nocives à éviter pour la santé de chacun.

Face à ce danger inodore, invisible et rapide que représente le monoxyde de carbone, il est essentiel d'agir et d'informer. L'APPA et l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France vous dévoilent ainsi une nouvelle campagne. Une série de cinq affiches pour **partager les bonnes pratiques afin de se protéger et d'éviter les intoxications au maximum**.



Je retrouve l'intégralité
de la campagne



APPEL A PROJETS DE RECHERCHE "IMPACTS" ADEME 2023

Evaluation des impacts des interactions entre polluants sur l'Homme et son environnement

La troisième édition de cet appel à projets de recherche vise à une **meilleure connaissance de l'impact des mélanges de polluants sur le vivant, l'Homme et les écosystèmes**. Cet appel à projets cible prioritairement les **acteurs publics et privés de recherche et les entreprises** et comporte 5 axes de recherche :

- *effets sanitaires d'une exposition aux polluants de l'air,*
- *la pollution des sols,*
- *l'économie circulaire,*
- *l'approche territoriale,*
- *les méthodes d'évaluation environnementale systémiques.*

Dépôt des pré-projets de recherche avant le **3 avril 2023 12h**, le dossier complet sera à déposer pour **juillet 2023**. La sélection des projets aura lieu en **septembre-octobre 2023**.

[Je retrouve l'intégralité des informations](#)



RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN !

CONTACT : Communication@appa.asso.fr

N'hésitez pas à relayer notre newsletter sur vos réseaux !



Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

235 avenue de la recherche BP86 59373 Loos cedex FR